

L'ÉVÉNEMENT

SYNDICAL

N° 1/2

24^e année • mercredi 13 janvier 2021

l'hebdomadaire du syndicat UNIA

Place de la Riponne 4 • 1005 Lausanne • tél. 021 321 14 60 • redaction@evenement.ch • www.evenement.ch

JAA CH-1005 Lausanne P.P. / Journal Poste CH SA

UN AGENDA ÉMINEMMENT SOCIAL



OLIVIER VOGELSANG

Pas question d'abandonner les victimes de la crise! Le maintien des emplois et des salaires et la compensation des pertes de pouvoir d'achat relatives aux effets de la pandémie figurent au cœur des priorités de l'Union syndicale suisse. Lors de sa conférence annuelle, l'organisation faîtière a présenté son agenda 2021. **PAGE 3**

POINT DE MIRE

Assez de pingrerie!

Sonya Mermoud

Cette année, le renforcement de la solidarité ne sera pas une option, mais une nécessité absolue. Et toute restriction sanitaire supplémentaire devra s'accompagner de mesures financières immédiates à la hauteur de leur impact. Alors que le Conseil fédéral s'apprête, après consultation des cantons, à annoncer aujourd'hui de nouvelles dispositions pour freiner la pandémie, la situation sur le front professionnel n'a cessé de se dégrader. Avec des disparitions de postes et des pertes de revenus des ménages pour le moins inquiétantes. Avec un sous-emploi atteignant un niveau record à 10%. Rien que dans le secteur de l'hôtellerie-restauration, 30 000 places sont passées à la trappe en 2020. Nombre de familles ont vu pour leur

part leurs moyens fondre comme neige au soleil. Plus d'un million de personnes, dont une majorité à faibles rémunérations, ont au moins durant un mois, mais généralement bien davantage, été soumises au chômage partiel. En d'autres termes, elles ont dû composer avec un salaire amputé pour la plupart d'entre elles de 20%. Et l'embellie reste pour le moins incertaine. A titre d'exemple, dans le domaine de l'aviation, 1200 employés de Swissport à Cointrin viennent de recevoir des congés-modifications. A la clef, une forte baisse des revenus. De quoi appauvrir encore un peu plus une main-d'œuvre aux salaires déjà particulièrement modestes. Les fermetures à répétition et des réductions de l'activité mettent en mode survie des pans entiers de l'économie. Des salariés sont confrontés à une précarité croissante. Sans remettre en question le bien-fondé des décisions prises, leur portée n'est clairement pas suffisamment atténuée pour ceux qui en subissent les conséquences. La mise en place de filets sociaux se révèle trop lente, les seuils pour en bénéficier sont souvent élevés et arbitraires. L'obtention d'aides se heurte de surcroît à une bureaucratie qui rajoute à la peine et à l'abattement, quand bien même les entreprises concernées comme les travailleurs ne sont en rien responsables de la situation. Lors de sa conférence de presse annuelle, l'Union syndicale suisse a dressé un état des lieux alarmant du front du travail. Dans ce contexte, elle a présenté ses solutions et les

luttas dans lesquelles elle s'engage. La redistribution des réserves excédentaires des caisses maladie à tous les assurés, histoire de soutenir le pouvoir d'achat, fait partie de ses chevaux de bataille. L'organisation faîtière plaide aussi en faveur d'une prolongation de l'indemnisation chômage afin d'éviter les arrivées de chômeurs en fin de droits. Et pour des mesures supplémentaires de protection visant à prévenir les faillites. Rien d'exagéré. Selon la Conférence suisse des institutions d'action sociale le soutien aux bénéficiaires augmentera de 21% ces deux années à venir. Plus que jamais, la Suisse doit jouer la carte de l'entraide, le Conseil fédéral mettre plus largement la main au porte-monnaie. Bien que figurant parmi les États les plus riches de la planète, notre pays, en comparaison avec d'autres, se montre particulièrement pingre dans sa gestion financière de la pandémie. Selon les derniers chiffres du Fonds monétaire international rapporté par la *SonntagsZeitung*, l'aide d'urgence liée au coronavirus versée aux entreprises s'est élevée à la mi-septembre à 4,8% de son produit intérieur brut contre 8,3% en Allemagne, 9,2% au Royaume-Uni, ou encore plus de 11% au Japon et aux États-Unis. Une rapinerie pour le moins déplacée, la protection de la santé et la sécurité sociale étant indissociable pour l'acceptation des dispositions des autorités et pour une sortie de crise qui ne creuse davantage encore les inégalités... ■

PROFIL



Frédéric Nouchi, le cœur à gauche toute.

PAGE 2

COIFFURE

Conditions de travail protégées.

PAGE 5

SANTÉ

Un kit pour lutter contre le harcèlement sexuel au travail.

PAGE 6

CONSTRUCTION

Les contremaîtres n'auront rien de plus.

PAGE 9

SOUS-COMMANDANT COUSTEAU

Conducteur de tram, Frédéric Nouchi a contribué à faire renaître le Parti ouvrier et populaire en Valais

Jérôme Béguin

«Je suis le fils d’une soixante-huitarde, enseignante et syndicaliste, et petit-fils d’un aiguilleur du rail, communiste et résistant. En plus, je suis né un 1^{er} mai...» Frédéric Nouchi annonce d’emblée la couleur. Ce Français d’origine, conducteur de tram aux Transports publics genevois (TPG), mais résident de Martigny, est l’un des artisans de la renaissance du Parti ouvrier et populaire (POP) en Valais. Nous l’avons rencontré un après-midi alors qu’il finissait son service, commencé ce jour-là à 4h du matin. «Les horaires sont en folie, on tourne comme des hélices, mais c’est un beau métier, cela fait dix-sept ans que je le pratique», explique le wattman à l’arrêt Blandonnet, bonnet rouge vissé sur la tête. «En Valais, on m’appelle le *commandant Cousteau*», s’amuse-t-il. Né à Lyon, Frédéric Nouchi a passé une partie de sa jeunesse à Marseille, il a débarqué en Suisse à 20 ans, en 1989, à la recherche d’un travail. Le jeune homme a roulé sa bosse jusqu’en Valais. «J’ai passé toute ma vie au bord du Rhône, c’est mon ancrage.» Il a été disc-jockey à Champéry, a travaillé dans l’hôtellerie, est passé patron, en gérant son propre restaurant à Dorénaz, a ouvert des chambres d’hôtes ou même fait traiteur. «Faire à manger aux gens, c’est leur donner de l’amour, déclare ce membre du comité Slow Food Valais. Je suis aussi un peu le Josef Zisyadis de mon canton.»

ENTRE MARCHAIS ET COLUCHE
En Valais, on le compare aussi à Jean-Luc Mélenchon. Il assume, même si le fondateur de la France insoumise n’est pas son premier choix. «Jean-Luc est un peu le Napoléon du communisme français. Je me sens plus proche d’un Olivier Besancenot, d’un Philippe Poutou ou d’un François Ruffin. Mes idoles sont Georges Marchais, Coluche et l’abbé Pierre. J’admire ceux qui s’engagent pour les autres. Certains chrétiens m’impressionnent. Pour moi, l’actuel pape est un communiste. Pour reprendre un slogan de Marchais, il faut faire passer l’humain d’abord. Mais plus que les paroles, ce qui compte, ce

sont les actes.» L’homme de gauche commence par prendre sa carte au Parti socialiste du Valais romand. Il devient le président du groupe d’intérêts PS migrants et est élu au Conseil général de Martigny. Mais en 2019, il choisit de quitter le parti à la rose. «Le PS ne défendait pas assez mes idées. J’ai toujours dit que s’il existait un parti communiste, j’en ferais partie.» Ce parti, il va participer à le créer ou plutôt à le relancer. C’est en 1944 qu’un Parti ouvrier et paysan avait vu le jour dans le Vieux-Pays. «Paysan» plutôt que «populaire» donc, car dès l’origine, le parti est proche des luttes agricoles. Son président d’alors, René-Albert Houriet, est le fondateur de l’Union des producteurs valaisans qui mobilisa 3000 cultivateurs lors des émeutes de Saxon de 1953. Les agriculteurs sont nombreux dans ses rangs, notamment dans le district de Martigny, présidé par René Duchoud. Mais dans les années 1990, le POP valaisan finit par disparaître. Il est reconstitué en 2019, à l’initiative non seulement de Frédéric Nouchi, mais également d’un professeur de philosophie, penseur et auteur d’essais politiques, Jean-Marie Meilland. «Jean-Marie a semé des graines qui commencent à germer», reconnaît notre interlocuteur. Plusieurs anciens étudiants du professeur retraité ont en effet rejoint la nouvelle formation, qui dénombre une cinquantaine de membres et déjà quatre conseillers généraux élus à Martigny et à Monthey sur des listes communes avec les socialistes. Même si «populaire» a pris la place de «paysan», le POP nouvelle formule n’a pas perdu ce lien à la terre. «Il est important de défendre tous les exploités», dit Frédéric Nouchi, citant l’exemple de travailleurs dans les pépinières qui trimaient plus de seize heures par jour durant le confinement. Le POP envisage d’ailleurs un projet de salaire minimum cantonal qui profiterait en premier lieu aux travailleurs de la terre.

UTOPIQUE
Autres points inscrits au programme: une caisse maladie unique, la gratuité des soins dentaires et oculaires, la fusion de l’AVS et du 2^e pilier... «Il n’est

pas normal de se retrouver avec une retraite de misère après avoir sué sang et eau», estime celui qui s’est aussi beaucoup engagé pour le revenu universel. «C’était utopique, mais ça peut marcher, nous l’avons vu en mars, durant le confinement, l’Etat a dû mettre en place un revenu de base pour soutenir les entreprises et les salariés. Si on avait pu faire passer le revenu de base, nous aurions eu moins de problèmes.» Pour l’année qui débute, l’un des chevaux de bataille du conseiller général sera de défendre les 25 familles expropriées du camping TCS en vue du développement du Centre d’expositions et de réunions de Martigny. Le popiste

évoque des personnes modestes ayant acquis des mobilhomes pour y résider à l’année. «Les gens n’en peuvent plus d’être maltraités, nous allons commencer à avoir des Gilets jaunes en Suisse», pense-t-il. Le Valaisan a suivi des manifestations de Gilets jaunes dans la cité phocéenne. «Je trouve merveilleux cette force révolutionnaire que trouve l’humain quand on lui fait trop mal.» L’une des tâches présentes de Frédéric Nouchi, élu président du POP valaisan le 12 décembre dernier, est de rassembler des candidats en vue des élections cantonales de mars prochain. «Il est important de voter. Mon grand-père disait que celui qui n’allait pas vo-

ter perdait le droit de se plaindre. En dessous de 60% de participation, c’est le patronat et l’extrême droite qui font passer leurs idées. Malheureusement, il devient de plus en plus dur de trouver des candidats qui défendent les droits du peuple. Il ne faut pourtant pas craindre d’affirmer ses idées politiques, de s’engager.» L’étiquette communiste ne lui fait pas peur. «Je ne me considère pas comme marxiste, je ne suis pas trotskiste. Pour moi, le communisme, c’est l’entraide et le partage entre humains.» ■



En Valais, où il réside, l’employé des TPG est comparé au commandant Cousteau pour son bonnet rouge.

1 + 1 = 11
David Prêtre/Albedo



On attendait un signe.

UN CHÈQUE DE 500 FRANCS POUR CHAQUE SUISSE

L'USS a présenté ses priorités et ses propositions pour l'année qui vient, comme la redistribution des excédents des caisses maladie pour compenser les pertes de pouvoir d'achat

Textes Jérôme Béguin

Le maintien des emplois et des salaires, la compensation des pertes de pouvoir d'achat liées à la crise du coronavirus, la consolidation des retraites et le renforcement du secteur de la santé publique: telles sont les priorités que l'Union syndicale suisse (USS) a inscrites dans son agenda 2021. Elles ont été présentées jeudi dernier au cours d'une conférence de presse.

Président de la fédération syndicale, Pierre-Yves Maillard a dressé un sombre tableau de la situation économique et sociale de notre pays: «De très nombreux ménages ont subi des pertes de revenus très importantes et abordent donc 2021 dans une situation moins bonne que 2020. La sous-occupation atteint des sommets: en fait, le manque d'activité, en additionnant chômage, sous-emploi et chômage partiel, atteint un record de 10%. Et les perspectives économiques restent incertaines, nourrissant une peur justifiée de la précarité pour de nombreuses catégories, des plus jeunes qui entrent sur le marché du travail aux travailleurs en fin de carrière.» Il est en effet illusoire aujourd'hui de trouver un emploi dans des branches comme le tourisme, l'hôtellerie-restauration, les loisirs, les sports et la culture. «Ce sont des centaines de milliers de personnes qui travaillent dans ces secteurs, avec leur famille, leur nombre dépasse sans doute le million de personnes précarisées», s'inquiète le socialiste.

Les syndicats ont heureusement pu éviter le pire à certains salariés en 2020 en obtenant l'extension du chômage partiel aux contrats à durée limitée et sa compensation à 100% pour les revenus les plus modestes, ainsi que des allocations pertes de gain pour les parents empêchés de travailler. En 2021, l'USS veut augmenter le nombre des indemnités journalières et les délais-cadres de l'assurance chômage, ce qui permettrait en particulier aux chômeurs âgés des branches et des professions fermées d'éviter d'arriver en fin de droit.

L'efficacité des solutions prévues pour cas de rigueur n'est que partielle, constatent les syndicats, qui demandent que de nouvelles mesures soient engagées pour éviter les faillites et les licenciements. En ce sens, l'USS

soutient la revendication de Gastro-suisse d'une contribution à fonds perdu couvrant 30% du chiffre d'affaires. «Sans quoi nous allons perdre des dizaines de milliers d'emplois», prévient Pierre-Yves Maillard.

UN CARNET D'ÉPARGNE CHEZ SON ASSUREUR

Pour soutenir le pouvoir d'achat, les syndicats proposent de redistribuer à hauteur de 500 francs par personne les réserves excédentaires des caisses maladie. «Chaque ménage suisse de quatre personnes dispose d'un carnet d'épargne d'environ 2000 francs stocké pour lui par son assureur maladie», indique l'ancien conseiller d'Etat vaudois en charge de la Santé. «Il n'y a pas de meilleur moment pour redistribuer cet argent aux assurés. D'une part, cela permettrait de combler une partie des pertes de pouvoir d'achat des ménages touchés par la crise. D'autre part, nous savons désormais que l'un des buts de ces réserves, soit financer le système de santé en cas de pandémie, n'a pas lieu d'être. La pandémie, nous l'avons eue et tout indique qu'elle n'aura pas nécessité le prélèvement massif sur les réserves craint par les assureurs.»

Tirant les leçons de la crise, les syndicats estiment nécessaire de renforcer le financement de la santé publique. «L'organisation du système de santé comme un marché et l'incitation aux prestataires de rechercher la rentabilité maximale a démontré son inadaptation pour faire face à des événements extraordinaires», note le Vaudois. Le personnel a fait les frais de ces insuffisances et une reconnaissance de cet engagement sous la forme d'une prime Covid s'impose. Et il faut des renforts en personnel en 2021, notamment dans les EMS où les quarantaines restent impossibles faute d'effectifs suffisants. «Inacceptable», dénonce Pierre-Yves Maillard.

Sur le plan économique, la lutte contre le franc fort reste à l'ordre du jour de l'USS, surtout que les exportations de l'industrie des machines sont tombées au niveau de 1988. L'économiste en chef de l'USS, Daniel Lampart, estime qu'«il y a encore du potentiel d'amélioration en la matière», il appelle la Banque nationale à se donner des «objectifs conséquents».



OLIVIER VOGELSANG

Les syndicats ont brossé un tableau sombre de la situation sur le front de l'emploi dans nombre de secteurs comme celui de l'hôtellerie-restauration et s'engagent pour une série de mesures sociales. Photo: action des cafetiers et restaurateurs organisée en novembre dernier à Lausanne.

«LE COIFFEUR DEVIENT UN LUXE POUR NOMBRE DE RETRAITÉS»

En plus de la crise du coronavirus, la prévoyance vieillesse sera l'un des thèmes prioritaires de l'USS en 2021. C'est en effet cette année que le Parlement doit fixer le sort d'AVS 21, le projet du Conseil fédéral prévoyant un relèvement à 65 ans de l'âge de départ des femmes. Les Chambres doivent aussi se prononcer sur le compromis des partenaires sociaux sur le 2^e pilier, qui introduira une composante de répartition dans la LPP. Enfin, la fédération syndicale déposera son initiative pour l'introduction d'une treizième rente AVS.

«Les problèmes de pouvoir d'achat dont il s'agit de protéger les personnes à très bas revenus dans le cadre de la lutte contre la pandémie sont déjà une réalité pour la moitié des retraités», explique Gabriela Medici, première secrétaire adjointe de l'USS. La rente médiane (AVS et 2^e pilier) des personnes partant à la retraite ne s'élève qu'à 3449 francs par mois (données de 2018). Et pour une majorité des femmes,

c'est encore moins, un tiers d'entre elles ne touchent aucune rente LPP. «Il ne reste plus grand-chose pour vivre une fois payés les impôts, les primes maladie et le loyer, aller au restaurant ou chez le coiffeur devient un luxe que beaucoup de retraités ne peuvent que rarement s'offrir. Même si ces personnes ont travaillé toute leur vie», explique la responsable des assurances sociales de l'USS. Tous les projets de réforme seront jugés à l'aune du niveau des rentes, promet la fédération syndicale. Ainsi, si l'on se base sur la rente AVS médiane, travailler une année de plus pour les femmes, soit jusqu'à 65 ans, est synonyme d'une baisse de prestations d'environ 1200 francs par année, selon les calculs de Gabriela Medici: «Pour autant qu'elles puissent travailler et cotiser jusqu'à 64 ans, car les perspectives sur le marché du travail sont encore moins bonnes pour les travailleuses âgées que pour leurs collègues masculins...»

«65 ans, c'est toujours non!» Dans une lettre ouverte, les collectifs de la Grève féministe demandent l'abandon de la réforme AVS 21

Aline Andrey

C'est avec colère que les collectifs de la Grève féministe et des femmes* ont pris connaissance de l'acceptation de la hausse de l'âge de la retraite des femmes de 64 à 65 ans par la Commission de la sécu-

rité sociale et de la santé publique du Conseil des Etats. Le 14 décembre, devant le Palais fédéral, plusieurs représentantes du mouvement ont ainsi rappelé leurs revendications. Lisant publiquement leur lettre à l'intention des élus aux Chambres fédérales, elles ont souligné que «la réforme AVS 21

était déjà inacceptable avant la crise sanitaire», mais «elle l'est d'autant plus aujourd'hui, sachant que nous sommes en première ligne dans cette pandémie». Les femmes sont en effet au front dans les secteurs des soins, du nettoyage, de la vente et de l'accueil des enfants. Sans compter leur charge physique et mentale inhérente aux travaux domestiques, éducatifs et du *care*, qu'elles assument pour une large part.

SÉGRÉGATION SEXUELLE

Le Manifeste du 14 juin 2019 de la Grève féministe stipulait déjà le refus de l'augmentation de l'âge de la retraite, puisque les femmes subissent des discriminations tout au long de leur vie active. Danielle Axelroud, membre du collectif vaudois et du groupe de travail sur les retraites, précise, entre autres inégalités: «La ségrégation sexuelle du marché du travail fait que presque les deux tiers des postes à bas salaires (dont les salaires bruts sont inférieurs à 4359 francs) sont occupés par des femmes, selon les chiffres de 2018.» Une discrimination qui perdure à l'âge de la retraite. «Globalement, nous touchons aujourd'hui une rente de 37% inférieure à celle des hommes. L'inégalité vient principalement du 2^e pilier, où

l'écart entre les genres est de 63%», rapportent les militantes dans leur lettre ouverte. Sans compter que près de la moitié des nouvelles retraitées (44% en 2018) n'ont pas de 2^e pilier. Or, comme l'indique Gabriela Medici, secrétaire centrale de l'USS, le passage de l'âge de la retraite de 64 à 65 ans entraînerait *de facto* encore une baisse d'environ 1200 francs par année sur la rente médiane des femmes (L'ES du 18 novembre 2020). Les collectifs de la Grève féministe et des femmes* demandent donc une réforme bien différente qui puisse, au contraire d'AVS 21, améliorer les rentes du 1^{er} pilier pour permettre la couverture des besoins vitaux. Cette réforme devrait aussi mieux reconnaître la valeur du travail domestique, éducatif et des soins par le renforcement de la bonification pour tâche éducative¹, renforcer l'AVS par un apport accru de ressources financières tant au niveau des cotisations que par une contribution plus grande de la Confédération, via le biais des bénéfices de la BNS ou la taxation des dividendes.

D'AUTRES SOLUTIONS

«Il suffirait d'éliminer la discrimination salariale dite inexpliquée (soit les

quelque 16% que gagnent en moins les femmes à poste égal, *ndlr*) pour compenser les économies escomptées avec AVS 21, grâce à l'augmentation des cotisations versées», indiquent les collectifs. Danielle Axelroud s'indigne: «Cela prouve que la mise en avant de l'élévation de l'âge de la retraite des femmes comme élément essentiel pour maintenir le niveau des rentes est cynique.» Preuve en est: une augmentation du taux de cotisation de 0,3% (partagé entre l'employeur et l'employé) dès 2023 suffirait pour atteindre un montant d'économies équivalent à celui généré par l'élévation de l'âge de la retraite des femmes.

Plus largement, les collectifs de la Grève féministe et des femmes* alertent: «La hausse de l'âge de la retraite des femmes concerne tout le monde. Il s'agit du verrou à faire sauter pour, par la suite, imposer à toutes et tous de travailler jusqu'à 66 ou 67 ans, voire plus, dans des conditions précaires (...).» Et d'en appeler à la mise en place d'un modèle de prévoyance vieillisse «égalitaire, solidaire et durable».

¹ Informations sur: ahv-iv.ch/p/1.07f



Le 14 décembre dernier, devant le Palais fédéral, des représentantes des collectifs de la Grève féministe et des femmes* ont rappelé leur opposition à l'élévation de l'âge de la retraite de 64 à 65 ans.

LES COLLECTIFS DE LA GRÈVE FÉMINISTE ET DES FEMMES

COIFFURE: CONDITIONS DE TRAVAIL PROTÉGÉES

La Convention collective de travail de la branche de la coiffure a été prolongée et déclarée de force obligatoire générale

Sonya Mermoud

Nouvelle rassurante pour le personnel travaillant dans la coiffure: la Convention collective de travail (CCT) de la branche a été prolongée jusqu'au 31 décembre 2022 et déclarée de force obligatoire par le Conseil fédéral. Les partenaires sociaux – à savoir Unia, Syna et Coiffure Suisse – s'étaient entendus au préalable pour maintenir cet accord en vigueur. Rappelons que les négociations avaient été interrompues en février dernier à la suite d'un litige avec une nouvelle association patronale. «Celle-ci souhaitait être intégrée aux pourparlers sans être représentative dans le secteur ni avoir entrepris les démarches nécessaires», résume Véronique Polito, membre du comité directeur d'Unia. Si la bataille juridique avait été gagnée par les partenaires en mars, la pandémie de coronavirus avait ensuite suspendu le processus en cours avec le semi-confinement. «Les partenaires sociaux ont alors décidé de prolonger la CCT de deux ans», précise encore la syndicaliste.

AUGMENTATION DANS UN AN

Si la nouvelle Convention contient des améliorations, il faudra se montrer patient. Cette dernière prévoit bien une augmentation des salaires minimums de 30 francs par mois, mais ce sera

seulement à partir du 1^{er} janvier prochain et uniquement pour le personnel comptabilisant au moins quatre années d'expérience. Ces rémunérations, qui avaient été rehaussées en 2018, se montent actuellement à 3800 francs pour les collaborateurs non qualifiés bénéficiant de ce même nombre d'années de service et 4000 francs pour les titulaires d'un CFC ou équivalent. «Les patrons estiment que les employés qui débutent dans la profession n'ont pas la même productivité que les plus "anciens"». Pour parvenir à ce montant, nous sommes partis de loin», note encore la responsable à Unia. Soulignons aussi qu'à Genève, c'est le tarif horaire plancher de 23 francs l'heure qui s'applique désormais, conformément au résultat des votations cantonales du 27 septembre dernier sur le salaire minimum. Quant aux prochaines négociations, elles devraient débiter cet automne déjà. «Notre première revendication portera sur l'octroi d'un 13^e salaire. C'est la principale exigence des travailleuses et des travailleurs du domaine», affirme Véronique Polito.

BARRAGE AU DUMPING

Les partenaires sociaux ont aussi, dans leur communiqué commun, tiré un bilan positif du renforcement des contrôles inopinés visant à empêcher le dumping salarial et la pression sur les prix dans les branches. «Nous



THÉRIY PORCHET

La Convention collective de travail de la branche de la coiffure couvre quelque 11 500 salariés pour un total de 3000 à 4000 salons.

avons intensifié massivement ces inspections, plus du double par rapport à 2018. Une surveillance indispensable, les contrôles ayant présenté des taux d'infractions pouvant s'élever entre 50% et 70%, et majoritairement sur les salaires.»

Les syndicats et l'association patronale ont encore insisté sur l'efficacité du concept de protection mise en œuvre pour barrer la route au Covid-19: «Continuer à l'appliquer strictement est une priorité absolue. La branche contribue ainsi de manière si-

gnificative à protéger les salariés et à contenir la pandémie.» La CCT de la coiffure couvre quelque 11 500 salariés du secteur pour un total de 3000 à 4000 salons. ■

Bas revenus: un peu de beurre dans les épinards...

Les indemnités chômage sont augmentées pour les personnes soumises au régime de la réduction d'horaire de travail et touchant de bas revenus

Sonya Mermoud

Bouffée d'oxygène pour les travailleurs percevant des bas revenus et soumis à la réduction d'horaire de travail (RHT). Peu avant Noël, le Parlement a accepté d'augmenter les indemnités chômage pour ces catégories de personnes. Concrètement, les employés concernés, soit ceux gagnant à plein temps pas plus de 3470 francs, toucheront rétroactivement depuis le 1^{er} décembre dernier et jusqu'en mars prochain inclus l'inté-

gralité de leur salaire au lieu des 80% actuels. Ceux qui étaient payés plus de 3470 francs et jusqu'à concurrence de 4340 francs verront aussi leurs indemnités en cas de RHT augmentées durant ce même laps de temps de quatre mois. «C'est un progrès très important. Nous sommes contents d'être parvenus à une solution», commente Daniel Lampart, premier secrétaire de l'Union syndicale suisse (USS). Une issue pour laquelle il aura fallu batailler ferme afin de contrer les résistances du Secrétariat d'Etat à l'économie. Mais

si le collaborateur de l'USS est ravi que la lutte ait porté ses fruits, il tempore: «C'est un grand soulagement pour les plus bas revenus. Nous aurions toutefois voulu que la mesure s'applique à l'ensemble des travailleurs en RHT dont les rémunérations ne dépassent pas les 5000 francs. Mais voilà... L'important aujourd'hui est que la disposition entre rapidement en vigueur. Que le personnel ait au plus vite accès à ces compensations.» Et le syndicaliste de rappeler que nombre de travailleurs dans la restauration, dans le domaine de la culture, dans l'aviation ou encore d'autres branches directement ou indirectement affectées par les effets de la pandémie du Covid-19 peinent à joindre les deux bouts. «Malheureusement dans ces secteurs, les salaires inférieurs à 4000 francs sont encore une réalité largement répandue. S'il ne reste que 80% du salaire pour vivre en cas de chômage partiel, la situation déjà difficile en temps normal devient encore plus dure, voire impossible.» Et Daniel Lampart d'insister sur la nécessité de verser désormais ces fonds dans les meilleurs délais. Avec une possibilité, à l'échéance de fin mars, de reconduire la mesure? La question reste ouverte, mais l'optimisme est pour le moins modéré... ■



THÉRIY PORCHET

Nombre de travailleurs actifs dans la restauration, le domaine de la culture, de l'aviation ou encore d'autres branches directement ou indirectement affectées par les effets de la pandémie du Covid-19 peinent à joindre les deux bouts.

POING LEVÉ

TRAFIGURA, DEHORS DE KANAKY!

Par Jérôme Béguin

En Nouvelle-Calédonie, un vaste mouvement populaire s'oppose depuis l'automne à la vente d'un gisement de nickel, dans le sud de l'île, et de son usine de transformation du minerai, à un consortium organisé par la société de courtage Trafigura. Avec pour mots d'ordre «Non au bradage de notre patrimoine foncier» et «Trafigura dehors!», le collectif «Usine du sud: usine pays», qui rassemble les institutions coutumières, les partis et les syndicats indépendantistes et plusieurs associations environnementales, défend un projet de reprise par un actionariat public. Face au refus de l'exploitant actuel, le groupe Vale, de l'Etat français, de la province sud, dirigée par des anti-indépendantistes, et des grandes fortunes coloniales encore très implantées dans l'île, les manifestations, blocages et journées de grève générale se sont succédé. Cette mobilisation est emblématique de la lutte de libération nationale que mène le peuple kanak contre l'occupation française et la mainmise d'investisseurs étrangers. Ici comme ailleurs, la maîtrise des matières premières reste une condition essentielle pour accéder à la souveraineté.

Vale a installé son siège à Saint-Prex (VD), tandis que Trafigura a pris ses quartiers à Genève. Ce n'est pas un hasard, cela fait trois siècles que la Suisse est un repaire, une base pour partir à l'assaut du Sud. Notre pays a d'abord joué un rôle notoire dans le commerce triangulaire. Nous étions au XVIII^e siècle l'un des principaux producteurs d'indiennes, ces étoffes qui servaient de monnaie d'échange pour acheter des esclaves convoyés ensuite en Amérique. Des propriétaires de manufactures textiles et des banquiers, tel le Genevois Necker, syndic de la Compagnie française des Indes orientales, armaient des navires négriers. D'autres exploitaient directement des esclaves dans les plantations, comme les Neuchâtelois de Pury et de Pourtalès. Les bénéfices accumulés sur le sang, la sueur et les larmes des esclaves permirent de dégager des capitaux pour le développement de l'industrie. Puis les nouvelles colonies offrirent matières premières et débouchés à celles-ci. La Suisse n'avait pas de colonie? Cela ne l'empêcha pas de participer pleinement à la colonisation. Entre 1815 et 1914, un demi-million de prolétaires durent quitter l'Helvétie et un bon nombre participa à la colonisation des Amériques.

Notre pays, au milieu du XIX^e siècle, devient surtout un important centre du commerce des matières premières et l'est resté, même si, entre-temps, les compagnies d'Ancien Régime sont devenues les transnationales que nous connaissons. Elles continuent à piller les ressources aux quatre coins du monde, à employer de la main-d'œuvre corvéable à merci, à faire travailler des enfants, à expulser des paysans, à assassiner des syndicalistes... Rappelons que Trafigura a été impliqué dans le déversement de produits toxiques en Côte d'Ivoire par le vraquier *Probo Koala* (2006, 10 morts, des milliers de malades), alors que Vale est responsable de la rupture du barrage brésilien de Brumadinho (2019, environ 270 victimes). Le 29 novembre dernier, nous avons presque réussi à rendre ces multinationales un peu plus responsables. Il faudra poursuivre ce combat en 2021. ■

UN KIT POUR LUTTER CONTRE LE HARCELEMENT SEXUEL AU TRAVAIL

Afin que les patrons prennent des mesures de prévention et promeuvent un environnement de travail sain, la Conférence suisse des délégués à l'égalité propose une série d'outils pour le personnel et les directions

Aline Andrey

«C'en n'est pas l'intention de l'auteur qui prime, mais avant tout le ressenti de la personne concernée.» Voilà l'un des messages clés du kit de prévention contre le harcèlement sexuel et sexiste au travail créé par la Conférence suisse des délégués à l'égalité (CSDE) en fin d'année dernière. L'occasion de rappeler que les employeurs sont tenus de protéger la santé de leur personnel et de prévenir le harcèlement sexuel en vertu de la Loi sur l'égalité (art. 4 et 5), de la Loi sur le travail (art. 6), du Code des obligations (art. 328) et du Code pénal (art. 198). Et pourtant, environ une femme sur trois et un homme sur dix sont victimes de harcèlement sexuel au cours de leur vie professionnelle.

Afin que les patrons prennent des mesures de prévention et promeuvent un environnement de travail sain, la CSDE, qui regroupe les services et les bureaux officiels chargés de la promotion de l'égalité au niveau de la Confédération, des cantons et des villes, propose un kit gratuit en français, allemand, italien et anglais*. Il est composé de plusieurs outils: un guide d'utilisation; trois fiches d'informations – à l'intention de la direction, des responsables RH et du personnel d'encadrement, ainsi que des employés – sur les formes de harcèlement sexuel et sexiste

au travail, les exigences légales et les actions possibles; un modèle de déclaration de politique générale pouvant être adaptée par l'entreprise ou l'organisation; deux films de sensibilisation: l'un visant à reconnaître les différentes manifestations du harcèlement sexuel, qui s'adresse à l'ensemble du personnel, l'autre informant des obligations de l'employeur à l'intention des directions, des responsables RH et du personnel d'encadrement. Des affiches sont également à disposition, avec la possibilité pour les entreprises ou les organisations de les personnaliser.

A cette panoplie d'outils s'ajoute un *e-learning* développé et mis à disposition par l'Etat de Genève. Celui-ci l'a rendu obligatoire pour ses quelque 12 000 fonctionnaires. Cette formation en ligne d'une trentaine de minutes permet une sensibilisation à travers des mises en situation pour aborder les moyens d'action possibles, les devoirs et les responsabilités, avec «la volonté de promouvoir l'égalité quel que soit le sexe, l'orientation sexuelle ou l'identité de genre des personnes». ■

*Le kit est à télécharger sur: equality.ch

Plus d'informations sur:
www.harcelementsexuel.ch
non-c-non.ch
leg.ch
ladragueautravail.ch



OLIVIER VOGELSANG

Environ une femme sur trois et un homme sur dix sont victimes de harcèlement sexuel au cours de leur vie professionnelle.

MODE D'EMPLOI

QU'EST-CE QUE LE HARCELEMENT SEXUEL?

Tout comportement à caractère sexuel ou fondé sur l'appartenance de genre qui n'est pas souhaité par une personne et qui porte atteinte à sa dignité. Ce n'est donc pas l'intention de l'auteur qui prime, mais le ressenti de la personne ciblée. Un flirt peut se transformer en harcèlement sexuel lorsqu'une des deux parties n'est plus consentante. Dans tous les cas, il s'agit de considérer si la relation est désirée ou non. Autrement dit, il importe peu que le harcèlement soit intentionnel ou non intentionnel. Il peut se manifester par des paroles, des gestes ou des actions: les remarques obscènes ou embarrassantes sur l'apparence physique de collègues, ou sur leur tenue vestimentaire; les remarques et les blagues sexistes; l'envoi d'images à connotation sexuelle; les contacts corporels non désirés; les avances et les pressions en vue d'obtenir des faveurs de nature sexuelle, accompagnées de promesses et de récompenses ou des menaces de représailles;

les agressions et les contraintes sexuelles; les tentatives de viol ou les viols.

QUI SONT LES PRINCIPALES VICTIMES?

Les femmes, les apprenties, les nouveaux membres du personnel, les personnes homosexuelles, bisexuelles et transgenres, les personnes ayant des contrats précaires ou avec une autorisation de séjour soumise à renouvellement, les jeunes. Généralement, l'auteur du harcèlement n'a pas l'intention d'entamer une relation mais d'imposer un rapport de domination. Il arrive qu'une personne harcèle plusieurs autres, ou le contraire.

COMMENT RÉAGIR SI VOUS VOUS SENTEZ HARCELÉ?

Informez clairement la personne qui vous harcèle que son comportement vous dérange. Réagissez vite, avec fermeté et demandez de l'aide rapidement. Tenez un journal des événements préci-

sant l'identité du ou des personnes harceleuses, la date, l'heure, le lieu, le type de harcèlement, vos réactions et les éventuels témoins. Demandez conseil auprès de votre responsable hiérarchique ou des ressources humaines – qui sont dans le devoir d'intervenir immédiatement pour établir les faits et faire cesser le harcèlement sexuel – ou encore auprès de personnes de confiance internes ou externes désignées par l'entreprise (de préférence une femme et un homme). Les plaintes déposées de bonne foi ne doivent pas avoir de conséquences, même si l'allégation n'est pas suffisamment confirmée. Les fausses accusations, très rares, sont sanctionnables.

COMMENT RÉAGIR SI VOUS ÊTES TÉMOIN D'UN HARCELEMENT?

Ne rien dire, c'est être complice. Exprimez, si vous le pouvez, votre désaccord avec la personne auteur du comportement inadéquat, et faites part de votre soutien à la personne ciblée en lui pro-

posant de l'accompagner si elle souhaite réagir. Si la situation persiste, parlez-en à la direction, aux ressources humaines ou une personne de soutien.

COMMENT RÉAGIR SI VOUS ÊTES L'AUTEUR OU L'AUTRICE DU HARCELEMENT?

Questionnez-vous sur la façon dont votre comportement peut être perçu par l'autre, des conséquences sur l'ambiance de travail. Demandez-vous si vous accepteriez qu'on vous fasse la même chose ou à l'un ou l'une de vos proches. Soyez à l'écoute des remarques de vos collègues. Si vous avez des doutes, demandez conseil.

COMMENT RÉAGIR SI VOUS ÊTES UN CADRE OU L'EMPLOYEUR?

Prenez au sérieux les allégations, offrez une écoute, un soutien, établissez les faits, analysez les dysfonctionnements, documentez la situation, ordonnez une enquête. Si le harcèlement est avéré: recadrez l'auteur, l'avertir, voire le sanctionner

(transfert, licenciement, plainte pénale); prendre des mesures de réparation pour la victime. En guise de prévention, être soi-même exemplaire, rappelez le cadre légal, les règles, les sanctions prévues, et identifiez les signaux pouvant cacher un harcèlement: changements d'humeur, d'habillement, absences perlées, baisse de motivation, prestations moins bonnes, tensions au sein de l'équipe. Sensibilisez et informez régulièrement vos collaborateurs, formez, établissez un règlement interne et une déclaration de principe qui rappelle l'interdiction du harcèlement et le droit à tout employé de travailler dans un environnement respectueux. ■

Ces informations et affiches sont tirées du matériel de prévention. Source: equality.ch



LA GRÈVE DU CLIMAT MONTRE LE CAP À SUIVRE

Les jeunes grévistes écologistes et une soixantaine d'experts proposent un Plan d'action pour le climat à la hauteur de l'urgence

Aline Andrey

DÉCARBONISATION RAPIDE

Depuis plus de deux ans, les jeunes activistes exhortent les politiques à écouter la science et donc à prendre des mesures pour éviter un réchauffement climatique dramatique. La politique institutionnelle n'ayant toujours pas annoncé un plan adéquat pour résoudre la crise environnementale, la Grève du climat (GdC) accompagnée d'une soixantaine de scientifiques et d'experts pallient les lacunes en présentant ses propositions, nombreuses et exigeantes, pour atteindre zéro émission nette de gaz à effet de serre au plus tard d'ici à 2030.

Vendredi dernier, de jeunes militants et des experts ont exposé leur Plan d'action pour le climat (*Climate Action Plan* en anglais – CAP) lors d'une conférence de presse virtuelle. Le CAP contient 138 mesures dans les domaines de la mobilité, des bâtiments et de l'aménagement du territoire, du secteur de l'industrie et des services, de l'approvisionnement énergétique, de l'agriculture et du système alimentaire, du secteur financier, des structures économiques et politiques, de la coopération internationale et de l'éducation...

Les propositions sont concrètes et détaillées dans ce rapport qui compte plus de 350 pages et qui se veut un outil de travail et de débats lors d'assemblées populaires. Une nouvelle version du CAP est d'ores et déjà prévue à l'issue des discussions à venir.

Le mouvement écologiste se réfère au rapport spécial du GIEC (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat) et à l'objectif de l'Accord de Paris qui préconise de ne pas dépasser 1,5 degré de réchauffement (par rapport à l'époque préindustrielle) afin d'éviter de dangereuses boucles de rétroactions (emballement climatique) aux conséquences écologiques et humaines désastreuses. Il veut aussi montrer les effets bénéfiques à retirer de son panel de propositions garant d'une meilleure qualité de vie: plus de solidarité et moins de compétition, moins de biens et plus de temps à partager, un air pur et davantage d'espace pour les piétons et les cyclistes, de l'art et de l'éducation en lieu et place de la publicité...

Au cœur de ce programme: l'élimination progressive et rapide du charbon, du pétrole et du gaz naturel. Avec sa contrepartie nécessaire: un investissement dans les énergies renouvelables et une diminution de la consommation.

Le CAP propose, entre autres, la réduction du volume du trafic routier notamment par le *car-sharing*, la suspension du financement de l'extension du réseau routier, des centres-villes sans voitures, des taxes en fonction du poids et de la pollution émise par un véhicule, le développement des véhicules électriques et l'interdiction des voitures à combustion d'ici à 2025, ou encore le développement du transport ferroviaire.

Dans les grandes lignes, le CAP propose également une diminution de l'importation de marchandises par bateau, dont les biens doivent respecter des normes écologiques et sociales. Il prévoit une réduction drastique de la flotte aérienne, notamment par l'interdiction des vols de courtes distances, des avions privés et d'autres formes d'aviation de luxe ou encore l'application d'une taxe pour ceux qui voyagent fréquemment. L'impact sur les emplois dans l'industrie aéronautique, tout comme dans d'autres secteurs polluants, nécessite la mise en œuvre de programmes de réinsertion professionnelle. Car la transition verte est créatrice d'emplois, notamment dans les énergies renouvelables, le social, le médical, l'agriculture biologique... La réduction du temps de travail est aussi une mesure nécessaire selon la GdC, comme la mise en place d'un congé parental rémunéré de douze mois.

ESSOR DES ÉNERGIES RENOUVELABLES

Dans le secteur de l'immobilier, les rénovations doivent augmenter afin de rendre tous les bâtiments neutres en CO₂. Le plan prévoit aussi un moratoire sur de nouvelles constructions, exceptées celles nécessaires à la transition écologique ou qui stockent collectivement plus de CO₂ qu'elles n'en émettent, ou encore les infrastructures publiques indispensables.

Si la décarbonisation risque d'engendrer une augmentation d'électricité avec la hausse des véhicules élec-



OLIVIER VOGEL/SANG

Après les manifestations de rue comme celle qui s'est déroulée en septembre dernier à Lausanne (photo), la Grève du climat a présenté ses solutions pour atteindre zéro émission nette de gaz à effet de serre au plus tard d'ici à 2030.

triques et des pompes à chaleur, il s'agit dès lors d'accroître les apports en énergies renouvelables notamment grâce à la pose de panneaux photovoltaïques partout où c'est possible. Comme l'indique le CAP, la décarbonisation permettra de devenir indépendant des importations de gaz et de pétrole représentant «une source de dépenses avoisinant 252 milliards d'euros pour la Suisse ces quarante dernières années. A l'avenir, cette valeur ajoutée pourra être utilisée chez nous pour financer des milliers d'emplois utiles dans le secteur des énergies renouvelables.»

En complément, les technologies d'émission négative (NET) permettent de capter le CO₂ ou de l'extraire. Ces NET déjà testées et utilisées aujourd'hui doivent être développées pour les émissions difficiles à éviter comme l'aviation, l'agriculture, la production de ciment...

Dans le secteur financier, le CAP rappelle le poids des institutions financières qui permettent notamment à l'industrie pétrolière de lever des capitaux et de «rester rentable malgré la concurrence des énergies renouvelables». Or, «la place financière a le

pouvoir de faire avancer la transition de toute notre économie» si elle investit vers les secteurs et les entreprises respectueuses du climat.

«Il est tout simplement trop tard pour demander une décarbonisation progressive en douceur, souligne la GdC. En l'état actuel, nous nous dirigeons vers un réchauffement de 4 °C.» Et la Loi sur le CO₂, même si elle est acceptée lors du référendum prévu cette année, ne suffira pas à infléchir la tendance. ■

Plan complet sur: climatestrike.ch

Militants écologistes devant la justice bâloise

Les procès de militants du climat ayant mené une action de protestation contre le siège d'UBS à Bâle ont débuté malgré un accord passé avec l'établissement bancaire

Sonya Mermoud

«Rupture de la paix, violation de domicile, contrainte et dommages matériels...»: 56 militants ont été inculpés à Bâle pour avoir bloqué, le 8 juillet 2019, le siège d'UBS dans la cité rhénane. Le 5 janvier dernier, le procès de cinq d'entre eux a débuté et ce malgré l'accord à l'amiable trouvé entre-temps par la plupart des activistes avec l'établissement bancaire qui a retiré ses plaintes. «Bien que le



A l'ouverture du premier procès, des activistes pour le climat sont venus manifester leur solidarité avec les accusés.

demandeur principal, UBS, ait conclu ce règlement avec les défendeurs, le tribunal a quand même décidé aujourd'hui de poursuivre les accusations de délit public», a informé dans un communiqué le collectif BreakFree Suisse. Les audiences ont été programmées tout au long des jours suivants. La première a rassemblé devant le Tribunal pénal de Bâle plusieurs dizaines de personnes venues manifester leur soutien aux accusés. Rappelons que ces derniers avaient fait recours contre les ordonnances pénales du Ministère public bâlois après avoir été condamnés à des jours-amende. Ils avaient participé à l'action «Fossil Banks – too big to stay» coorganisée par Collective for climate et des membres d'autres groupes, dont Break-Free Suisse. Cette protestation s'était traduite par un blocus de l'entrée d'UBS. Des branches et des façades noircies au charbon avaient illustré symboliquement le combat des participants contre les investissements des banques dans les projets de combustibles fossiles. A Zurich, le siège de Credit Suisse avait simultanément rassemblé d'autres manifestants écologistes... «UBS et Credit Suisse ont investi 97 milliards de francs suisses dans des sociétés pétrolières, gazières et charbonnières depuis l'accord de Paris en 2015», a souligné BreakFree dans sa communication, et le mouvement de prévenir que les militants du climat continueront à se mobiliser jusqu'à ce que la place financière suisse change de pratique.

Le verdict sera probablement rendu le 22 janvier. ■

LA LONZA DANS LE COLLIMATEUR DE LA GRÈVE DU CLIMAT

La Grève du climat dénonce la pollution de l'entreprise chimique Lonza, à Viège, responsable de la fuite depuis des décennies de tonnes d'oxyde nitreux nuisibles à l'environnement

Sonya Mermoud

Colère des militants de la Grève du climat. Dans un communiqué de presse du 6 janvier dernier, le mouvement s'est indigné de la fuite d'oxyde nitreux à Viège, en Valais, et du «laxisme de la Lonza et des autorités environnementales». Une situation qui l'a conduit à lancer une pétition munie d'ores et déjà de plus de 10 000 signatures. La Grève du climat a aussi démarré une «tempête de courriers» adressés à des collaborateurs de l'entreprise pour dénoncer cet état de fait et augmenter la pression en vue d'un changement. «Une seule usine est à l'origine de 1% des émissions de gaz à effet de serre de la Suisse. Soit, l'équivalent de toute la ville de Lucerne... Mais rien ne se passe depuis des années», a rapporté Nina Elmiger, une militante lucernoise scandalisée par cette affaire. Pourtant, selon les activistes, la solution pour éviter cette pollution serait simple. «Un convertisseur catalytique empêcherait 98% des émissions. Mais comme le protoxyde d'azote n'est pas réglementé dans la législation environnementale datant des années 1980, la Lonza n'est pas obligée d'installer ce catalyseur.» Les écologistes soulignent encore le fait que l'Office fédéral de l'environnement (OFEV) négocie depuis trois ans avec l'usine pour que ces dispositions soient prises. Aux dires de ces derniers, la société devrait agir jusqu'à la fin de cette année au plus tard et recevoir en contrepartie des droits d'émission gratuits de la part du gouvernement fédéral.

«Je trouve l'attitude de l'OFEV totalement incompréhensible. Au lieu de reconnaître l'urgence climatique et de prendre des mesures drastiques, l'OFEV a traîné les pieds pendant des années. Les réglementations environnementales dépassées des années 1980, qui ont rendu ce scandale possible, doivent être révisées au plus vite», a encore déclaré Alexandre Copertino, de Collombey (VS), actif dans le mouvement. ■

LES MENUISIERS ALÉMANIQUES ET TESSINOIS PRIVÉS DE CCT

Les menuisiers alémaniques et tessinois ne sont plus couverts par une convention collective de travail (CCT), l'actuel contrat ayant pris fin le 1^{er} janvier

Jérôme Béguin

Une nouvelle CCT avait bien été négociée par les partenaires sociaux, ainsi que, parallèlement, une convention pour une retraite anticipée. Mais les membres de l'Association suisse des maîtres menuisiers et fabricants de meubles (VSSM dans son sigle germanophone), consultés en novembre, ont refusé le second texte qui offrait la possibilité de partir à la retraite plus tôt que les âges de départ de 64 et 65 ans. Pour éviter le vide conventionnel, n'était-il pas possible de signer la nouvelle CCT ou de prolonger l'an-

cienne? Non, assure Aldo Ferrari, vice-président d'Unia: «La parole donnée n'a pas été respectée. L'actuelle CCT avait été prolongée pour nous permettre de négocier la retraite anticipée. Nous avions négocié un paquet avec les représentants du VSSM. Nous avons dû faire des concessions sur les conditions de travail pour obtenir la pré-retraite. Lorsque les patrons ont dit non, ils savaient qu'il n'y aurait plus de CCT au 1^{er} janvier. C'était clair. Ils sont d'une parfaite mauvaise foi. Ils sont les seuls responsables. Ce n'est pas ainsi que nous envisageons le partenariat social. Le résultat des négociations doit

être défendu devant ses membres. De notre côté, nous ne pouvons pas mentir aux syndiqués.» Faute de CCT, 16 300 travailleurs et 2500 entreprises (selon les chiffres, respectivement, de 2014 et de 2016) vont se retrouver confrontés à un fort dumping social. La menuiserie est la branche qui dénombre le plus de travailleurs détachés. Financée par des fonds paritaires, la formation continue est aussi menacée. «J'ai bon espoir malgré tout que nous obtenions une CCT qui protège du dumping et une retraite anticipée. Les menuisiers romands bénéficient d'une préretraite depuis plus de dix ans, les peintres et

les plâtriers alémaniques et jurasiens également, aucun employeur ne l'a jamais remise en cause», indique Aldo Ferrari. Notons que les menuisiers actifs dans les parties germanophones des cantons de Berne, de Fribourg et du Valais sont assujettis à la CCT du second œuvre romand, ils bénéficient déjà de la retraite anticipée et ne sont pas concernés pas ce vide conventionnel. ■

COURRIER

UNE DÉMOCRATIE BIDON

Dans les années 1950, Staline et ses sbires étaient capables d'enfumer leur opinion publique avec efficacité. Or, à cette époque, l'enfumage était déjà assez réussi chez nous. L'écrivain zurichois Diggelmann expliquait dans *L'interrogatoire de Harry Wind* comment le bureau Furrerhugi de Berne, largement payé par les grandes firmes du pays, contrôlait l'opinion publique suisse: de nombreux articles publiés entre le dépôt des signatures et le jour du vote, des centaines de lettres de lecteurs dans les journaux qui ne vérifiaient pas l'adresse de leurs correspondants, lesquels étaient enthousiastes dans le refus de toutes les initiatives susceptibles de limiter les profits des grands groupes qui eussent été obligés d'être plus justes, plus honnêtes, plus responsables. Combien d'initiatives populaires allant dans le sens d'une diminution des profits du grand capital ont-elles passé la rampe? Aucune. Notre démocratie directe est remarquable. Mais notre opinion publique est contrôlée presque comme celle de l'URSS au point que les peuples d'Europe s'écrasent de rire en apprenant que les Suisses votent contre une semaine supplémentaire de vacances. Nous sortons d'une confrontation particulière (votations du 29 novembre sur les multinationales responsables, *ndlr*). Des drapeaux aux balcons pendant quatre années. Au printemps, environ 80% de oui. Fin novembre 50,7%. Particulièrement négatifs dans les petits cantons. Cela malgré l'engagement des Eglises, de 130 ONG, d'une importante fraction de la droite, de toute la gauche, de l'envoi de 50 000 cartes, du déploiement de 80 000 drapeaux et de l'activité remarquable de 450 comités locaux. Qui peut croire encore à la pertinence de cette démocratie directe? ■ **Pierre Aguet, Vevey**

EN UN CLIN D'ŒIL

A Genève, les oubliés de la crise font entendre leur voix



A l'appel de la Communauté genevoise d'action syndicale (CGAS), des centaines de personnes se sont rassemblées le 19 décembre sur la plaine de Plainpalais pour réclamer une «sortie de crise solidaire, sociale, féministe et écologique». «Des milliards de francs d'aide publique ont été débloqués à fonds perdu pour les entreprises alors que les travailleurs n'ont reçu que des miettes», a dénoncé le président de la fédération syndicale, Davide de Filippo. Soignants et accompagnants, nettoyeurs, vendeurs, employés de l'hôtellerie et de l'économie domestiques, licenciés, artistes...: les oubliés de la crise ont pu faire entendre leur voix au travers de nombreux témoignages. Approuvée par les parti-

cipants, une résolution à l'intention des autorités et du patronat a exigé des «mesures d'urgence pour les travailleurs et des nouveaux droits pour protéger toutes les personnes dont les moyens d'existence ont été frappés par la crise». «Parce que nous ne voulons plus du monde d'avant, parce que nous ne voulons pas d'un monde d'après encore pire, nous prenons la rue et la reprendrons encore et encore, toutes et tous ensemble, autant qu'il le faudra jusqu'à ce que nous soyons entendus.» A l'issue du rassemblement, quelques dizaines de manifestants plutôt jeunes ont voulu partir en cortège derrière une banderole «Contre le virus du capital: dans la rue, pas dans le parlement», avant

que plus de cinquante policiers en tenue antiémeute ne dispersent violemment l'attroupement. Dans un communiqué, la CGAS a critiqué une intervention policière «disproportionnée» et «dangereuse», les forces de l'ordre chargeant des manifestants, «qui ne représentaient aucun risque», entre les stands de puciers et les badauds. La CGAS souligne que «dans le contexte de crise sociale, économique et surtout sanitaire que nous vivons, il convient plus que jamais de respecter l'essence des libertés démocratiques dont fait partie le droit de manifester». ■ **Jérôme Béguin/photos Olivier Vogelsang**

AGENDA UNIA

BIENNE

HORAIRES DES SECRÉTARIATS

Bienne: syndicat

Téléphone: lundi de 14h à 17h30; mardi, mercredi et jeudi de 8h à 11h30 et 14h à 17h30; vendredi de 8h à 11h30 et 14h à 16h. Guichet: lundi à jeudi de 14h à 18h; vendredi fermé.

Bienne: caisse de chômage

Téléphone: lundi, mardi, mercredi, vendredi de 9h à 11h30.

Guichet: lundi, mardi, jeudi de 14h à 17h30.

Granges-Longeau: syndicat

Téléphone: lundi et mercredi de 14h à 18h; mardi de 9h à 11h et de 13h à 17h; vendredi de 9h à 11h.

Guichet: lundi et mercredi de 14h à 18h; mardi de 13h à 17h; vendredi de 9h à 11h.

Granges-Longeau: caisse de chômage

Téléphone: lundi de 10h à 11h30, mardi à vendredi de 8h30 à 11h30.

Guichet: lundi et jeudi de 14h à 18h.

Lyss: syndicat

Téléphone: lundi de 14h à 17h30; mardi, mercredi et jeudi de 8h à 11h30 et 14h à 17h30; vendredi de 8h à 11h30 et 14h à 16h. Guichet: mardi et jeudi de 14h à 18h.

Lyss: caisse de chômage

Téléphone: lundi, mardi, mercredi et vendredi de 9h à 11h30.

Guichet: lundi de 13h30 à 17h et jeudi de 14h à 18h.

FRIBOURG

PERMANENCES

Dans la région Fribourg, la permanence est ouverte par téléphone au 026 347 31 31 et par e-mail à fribourg@unia.ch. En cas de nécessité, un rendez-vous avec une ou un secrétaire syndical peut être fixé par téléphone. Les plages de temps encore disponibles sont fournies lors de l'appel téléphonique. Les entretiens ont lieu à Bulle ou à Fribourg.

GENÈVE

DÉCLARATION D'IMPÔT POUR LES MEMBRES UNIA

Malgré la période Covid, cette année encore, nous sommes à votre disposition pour remplir votre déclaration d'impôt 2020.

Cependant, nous vous informons que, compte tenu des mesures de distanciation à respecter, nous sommes obligés de modifier la procédure usuelle.

1. Il faudra ainsi prendre rendez-vous par téléphone pour venir effectuer le paiement au syndicat.

2. Nous vous remettrons alors les renseignements utiles ainsi qu'un justificatif avec lequel vous pourrez contacter la fiduciaire pour fixer l'entretien de déclaration physique.

Si vous souhaitez faire remplir votre déclaration d'impôts 2020 nous vous invitons donc à nous téléphoner pour procéder au paiement au:

0848 949 120, de 9h à 12h, sauf les lundis matins, du 8 février au 12 mars.

Tarifs par déclaration:

49 fr. pour les membres Unia.

59 fr. pour un couple (membre syndiqué Unia, conjoint non syndiqué).

79 fr. pour les enfants ou parents d'un membre.

10 fr. pour les enfants des membres qui ont un salaire inférieur à 15 000 francs.

30 fr. pour l'auto-déclaration relative à la fortune pour les personnes.

Pas de supplément pour la déclaration des comptes bancaires à l'étranger.

Veuillez noter que les photocopies des justificatifs doivent être faites au préalable par vos soins. Aucun document original ne vous sera retourné.

HORAIRES DU SECRÉTARIAT

Les locaux du syndicat Unia sont ouverts au public lundi, mardi, jeudi et vendredi après-midi de 14h à 18h. Les adhésions pouvant être réalisées à

nos guichets, nous invitons les personnes qui ne sont pas membres et qui souhaitent un conseil à se présenter dans nos locaux. **Notre charge de travail actuelle nous force en effet à réserver tout conseil juridique à nos adhérents.**

PERMANENCE PAPHYRUS

Les permanences «Papyrus» sont désormais réservées uniquement aux membres d'Unia affiliés depuis au moins trois mois. Des rendez-vous sont possibles le mercredi entre 14h et 18h. Pour plus d'informations, écrivez à geneve@unia.ch ou appelez le 0848 949 120.

NEUCHÂTEL

HORAIRE DES SECRÉTARIATS

Neuchâtel et La Chaux-de-Fonds

Permanence administrative: de 10h à 12h du lundi au vendredi et de 15h à 18h du lundi au jeudi.

Permanence syndicale: de 15h à 18h les lundis, mercredis et jeudis.

Le Locle

Ouverture du bureau: les lundis de 9h30 à 12h; les mardis et jeudis de 9h30 à 12h et de 15h à 18h.

Permanence téléphonique: les lundis et mercredis de 8h à 12h les mardis et jeudis de 8h à 12h et de 14h à 18h.

Fleurier

Ouverture du bureau: les lundis, jeudis et vendredis de 9h30 à 12h, les mardis de 9h30 à 12h et de 15h à 17h30.

Permanence téléphonique: les lundis, jeudis et vendredis de 8h à 12h, les mardis de 8h à 12h et de 15h à 17h30.

TRANSJURANE

PERMANENCES SYNDICALES

Delémont: lundi et jeudi de 14h30 à 18h, vendredi de 9h à 12h.

Porrentruy: lundi et jeudi de 14h30 à 18h.

Moutier: jeudi de 14h30 à 18h (présence d'un secrétaire syndical le 1^{er} jeudi ouvrable de chaque mois).

Tavannes: lundi de 14h30 à 18h.

Saint-Imier: mardi de 14h30 à 18h, jeudi de 14h30 à 18h (permanence administrative le jeudi).

Permanence téléphonique: 0848 421 600, lundi au jeudi de 14h30 à 17h30 et vendredi de 9h à 12h.

PERMANENCES CAISSE DE CHÔMAGE

Delémont: lundi et jeudi de 14h30 à 18h, vendredi de 9h à 12h.

Porrentruy: lundi de 14h30 à 18h.

Moutier: jeudi de 14h30 à 18h.

Tavannes: lundi de 9h à 12h et de 14h30 à 18h, mardi et jeudi de 9h à 12h et de 14h30 à 17h, mercredi de 9h à 12h.

Saint-Imier: mardi de 14h30 à 18h, jeudi de 14h30 à 18h.

Permanence téléphonique: 0848 421 600, lundi au vendredi de 9h à 12h.

VALAIS

SYNDICAT ET CAISSE DE CHÔMAGE

Sierre: 027 602 60 00

Sion: 027 602 60 00

Martigny: 027 602 60 00

Monthey: 027 602 60 00

HORAIRES

Permanence téléphonique: du lundi au vendredi de 8h30 à 11h30 et de 14h à 16h30. Ouverture du guichet caisse de chômage: du lundi au vendredi, de 8h30 à 11h30 et de 14h à 16h.

PERMANENCES SYNDICALES

Sierre: du lundi au vendredi, de 8h30 à 11h30. Lundi soir, de 17h à 19h.

Sion: du lundi au vendredi, de 8h30 à 11h30. Jeudi soir, de 17h à 19h.

Martigny: du lundi au vendredi, de 8h30 à 11h30. Jeudi soir, de 17h à 19h.

Monthey: mardi et vendredi, de 8h30 à 11h30. Mardi soir, de 17h à 19h.

VAUD

HORAIRES

Secrétariats

Les secrétariats de Lausanne, Nyon, Yverdon, Vevey et du Sentier ont un numéro de téléphone commun.

Vous pouvez les contacter au 0848 606 606 ou au 0041 848 606 606 depuis la France.

Les permanences des secrétariats ci-dessus se font uniquement sur rendez-vous. Elles ont lieu les lundis, mardis et jeudis de 14h à 18h.

Pour les autres secrétariats, renseignez-vous par téléphone. Horaires téléphoniques:

Lundi à vendredi matin de 8h30 à 12h.

Lundi après-midi de 13h30 à 17h.

Mardi et jeudi de 13h30 à 18h.

Mercredi après-midi fermé.

Vendredi après-midi de 13h30 à 16h.

CAISSE DE CHÔMAGE

Lausanne: 021 313 24 80

Crissier: 021 612 00 40

Morges: 021 811 40 70

Nyon: 022 994 88 40

Yverdon: 024 424 95 85

Le Sentier: 021 845 62 66

Vevey: 021 925 70 01

Aigle: 024 466 82 86

LES CONTREMAÎTRES N'AURONT RIEN DE PLUS

Les négociations salariales entre les associations de travailleurs, dont Unia, et la SSE ont échoué. Une attitude qui risque d'empirer la pénurie de personnel qualifié sur les chantiers

Manon Todesco

Nouvel échec du partenariat social dans la construction, cette fois chez les contremaîtres. Après trois rondes de négociations entre la Société suisse des entrepreneurs (SSE) et les représentants des travailleurs, à savoir Unia, Syna et Cadres de la construction suisse, les patrons ont rejeté le 11 décembre dernier toutes les propositions de compromis. Les contremaîtres n'obtiendront donc rien de plus cette année... Dans le détail, les associations d'employés avaient demandé, outre des hausses de salaires générales, le droit au travail à temps partiel afin de mieux équilibrer vie professionnelle et vie privée, ainsi que la rémunération d'une pause le matin. «Deux points qui leur tiennent autant à cœur que le premier», insiste Chris Kelley, coresponsable du secteur de la construction pour Unia. Tout a été balayé. «Sans les contremaîtres, rien ne fonctionnerait sur les chantiers, dénonce un communiqué de presse commun des syndicats. Ils planifient l'exécution des travaux, motivent et dirigent les maçons au quotidien. Il est donc d'autant plus incompréhensible qu'ils n'aient bénéficié d'aucune augmentation générale des salaires depuis 2013. Voilà comment sont remerciés les contremaîtres qui ont accompli

un travail exceptionnel pour faire fonctionner les chantiers pendant la crise du coronavirus.» Sans parler de la

pression croissante des délais dans la construction, qui touche aussi de plein fouet les contremaîtres.

LE COMBAT CONTINUE

Pour Unia, cet échec témoigne de peu de considération pour les travailleurs, mais représente aussi un autogol. «C'est précisément chez les contremaîtres que le manque de personnel se fait le plus cruellement ressentir», soulignent-ils, rappelant qu'en 2019, il y avait un déficit d'environ 600 contremaîtres de la construction. «A l'avenir, la situation va malheureusement encore s'aggraver: dans les dix à quinze années à venir, en raison des départs à la retraite, 42% des postes de contremaître devront être repourvus. La baisse depuis des années du nombre d'apprentis maçons, qui constituent un important réservoir de relève pour les postes de contremaître, montre que la branche de la construction sera, à terme, confrontée à d'énormes problèmes.» Dans ce contexte tendu, les contremaîtres et leurs représentants restent mobilisés en vue des futures négociations. «Nous continuerons à revendiquer des augmentations de salaires et la possibilité de travailler à temps partiel dans toute la Suisse», assure Chris Kelley. ■



NEIL LABRADOR

Nouvel échec du partenariat social dans la construction avec des rémunérations des contremaîtres qui n'augmenteront pas. Ces derniers n'ont bénéficié d'aucune hausse générale des salaires depuis 2013.

HÔTELLERIE-RESTAURATION: SOUTIEN URGENT RÉCLAMÉ

Les partenaires sociaux de l'hôtellerie-restauration ont réclamé au Conseil fédéral des contributions à fonds perdu

Sonya Mermoud

Syndicats et associations patronales se sont alliés pour réclamer d'urgence un soutien financier accru en faveur du secteur de l'hôtellerie-restauration frappé de plein fouet par les mesures prises pour contenir la pandémie. Dans un communiqué commun, ils ont annoncé vendredi passé avoir adressé une lettre au Conseil fédéral pour le prier de prendre au plus vite des dispositions supplémentaires visant à garantir la survie des établissements du domaine. Concrètement, ils demandent aux autorités qu'il leur soit octroyé, par le biais d'une ordonnance d'urgence, des contributions à fonds perdu. «Ces aides devront être versées immédiatement, et de manière uniforme dans toute la Suisse, aux entreprises.» Les requérants rappellent qu'en raison des fermetures à répétition et/ou d'importantes restrictions d'activités, des milliers de sociétés se trouvent dans une situation désespérée. Nombre d'entre elles ont déjà dû mettre la clef sous le paillason et des milliers d'emplois ont été détruits ou

sont menacés. «Déjà l'an dernier, plus de 30 000 postes de travail ont disparu», précise Vania Alleva, présidente d'Unia. Les partenaires sociaux soulignent que les prestations de substitution annoncées dans le cadre de la réglementation des cas de rigueur n'ont pas encore été versées. Et qu'il n'est pas possible non plus de savoir avec certitude quelles entreprises pourront en bénéficier ni dans quel délai. Le dispositif en vigueur, avec responsabilité partagée entre le gouvernement et les 26 cantons, est qualifié de très lourd dans la situation extraordinairement critique actuelle. «Les mesures relatives au cas de rigueur ne sont pas une réponse adéquate. La protection de la santé et la sécurité sociale doivent aller de pair. Il faut engager des moyens financiers supplémentaires urgents dans l'hôtellerie-restauration, mais aussi dans tous les secteurs qui ont subi le lockdown. La Suisse en a les moyens. Elle peut se le permettre», a commenté encore la responsable d'Unia, insistant sur la mission du syndicat défendant la sauvegarde et des salaires et des postes de travail. ■



OLIVIER VOGELSANG

Entre fermetures et restrictions d'activité, des dizaines de milliers de postes de travail ont déjà été perdus dans l'hôtellerie-restauration.

Construction Valais: des hausses de salaires pour certains...

Certains salariés du secteur valaisan de la construction voient cette année leur salaire augmenter mais les hausses ne concernent pas les employés de tous les métiers du domaine. Unia prévoit des actions

Sonya Mermoud

Bilan pour le moins contrasté du résultat des négociations menées dans les différentes branches de la construction en Valais. Si les employés de certaines professions bénéficient cette année d'une hausse de salaires, d'autres n'en voient pas la couleur. Une situation que déplore Serge Aymon, responsable des métiers de la construction à Unia Valais, soulignant la bonne santé du domaine. «Bien que ce secteur d'activité ait été florissant l'an dernier, les salaires de nombre de travailleurs stagnent. Des rattrapages seront nécessaires en 2022. Nous prévoyons de nous mobiliser dans ce sens rapidement.» Concrètement, des majorations ont été obtenues dans trois corps de métier. Les travailleurs de la construction métallique touchent cette année 150 francs de plus par mois (ou 80 centimes de

plus par heure). Les hausses accordées en 2018 et 2019 pour cette catégorie de collaborateurs, jusqu'à 60 centimes par heure, seront toutefois déduites. «En d'autres termes, tous les salariés concernés peuvent compter sur une majoration horaire de 20 centimes ou plus, selon qu'ils aient ou non déjà été augmentés les années précédentes.» Bonne nouvelle aussi pour les électriciens et les salariés de la technique du bâtiment – ferblantiers, chauffeurs, couvresseurs, etc. – qui gagnent 15 centimes de plus par heure. «Les salaires minimaux de cette branche sont par ailleurs augmentés de 10 centimes par heure.» En revanche, pas de hausse des rémunérations, pour la deuxième année consécutive, des paysagistes. Même topo pour le personnel du second œuvre – plâtriers-peintres, menuisiers, etc. – et les travailleurs du secteur principal de la construction (maçonnerie, génie civil) qui, eux aussi, n'ont rien

obtenu. Un refus justifié par la pandémie, qui ne convainc pas Serge Aymon: «Le Covid-19 n'a pas entraîné de ralentissement des chantiers. En Valais, ces derniers n'ont jamais été fermés contrairement à d'autres cantons. La construction a tourné à plein régime l'an passé, certaines branches ont même connu une augmentation de leur masse salariale.» Selon le syndicaliste, les mesures de protection, comme l'achat de masques, n'ont pour le moins pas représenté des coûts importants. Dans ce contexte, Unia envisage d'ores et déjà différentes actions «pour que les prochaines négociations soient profitables à l'ensemble des salariés du secteur». Et prévoit dans un premier temps de mener une enquête sur les chantiers et dans les ateliers de la construction métallique et de la menuiserie, notamment sur la question du paiement des heures supplémentaires... ■

LA MEM-PASSERELLE 4.0 EST LANCÉE

Le 11 décembre dernier, les partenaires sociaux de l'industrie des machines, des équipements électriques et des métaux (industrie MEM) ont fondé MEM-Passerelle 4.0 SA. Présidée par Stefan Wolter, professeur à l'Université de Berne et directeur du Centre suisse pour la coordination de la recherche en éducation, cette société a pour objectif d'assurer aux entreprises de la branche MEM de disposer d'une main-d'œuvre qualifiée et de permettre aux collaborateurs de se requalifier. C'est lors des négociations pour le renouvellement de la Convention collective de travail (CCT) de la branche que les partenaires sociaux s'étaient entendus afin de jeter les bases d'une structure assurant la formation continue et l'apprentissage des nouvelles technologies. Inscrit dans la CCT en 2018, le projet reprend les idées formulées dans «Passerelle 4.0» d'Unia et dans l'«Initiative de reconversion professionnelle» de Swissmem, la faïtière patronale. Un premier stage pilote a démarré à la mi-octobre au centre de formation professionnelle IDM à Thoune réunissant des salariés de Bucher Hydraulics, PB Swiss Tools, Ruag et Scintilla. Les participants ont pu approfondir leurs connaissances dans les secteurs spécialisés de la fabrication, du montage, de la mise en service et de la maintenance. «Ça commence bien», se félicite Manuel Wyss, responsable suppléant du secteur industrie d'Unia et membre du conseil d'administration de MEM-Passerelle 4.0 SA. «Ce n'était pas évident en ce moment avec la pandémie de lancer une formation en présentiel dans une école. Je suis soulagé que nous ayons réussi. Pour le moment, il ne s'agit que d'un premier projet pilote, en collaboration avec des entreprises qui s'intéressent et soutiennent la démarche. D'autres modules de formation sont prévus en 2021. Dans cette première phase, il est important de mener des expériences et de définir notamment comment s'intégrer au mieux dans le système de formation suisse.» Le responsable de la structure, Rolf Kaufmann, estime que cette «nouvelle voie de formation fournira à l'avenir une importante contribution pour couvrir le besoin de compétences des entreprises». Des modules de formation supplémentaires débiteront le mois prochain et des stages pilotes sont d'ores et déjà projetés dans d'autres régions à partir de l'automne. ■ Jérôme Béguin

RÉVOLUTION DU TRAVAIL ET ROBOTIQUE S'EXPOSENT

Le Nouveau Musée de Bienne met en scène l'histoire et les enjeux liés à l'automatisation dans le monde du travail. Une exposition remarquable à voir sous forme de visite virtuelle jusqu'à la réouverture du musée, provisoirement fermé pour cause de mesures liées à la pandémie

Textes et photos Pierre Noverraz

Digitalisation globalisée, robotisation, télétravail: l'industrie «4.0» est en pleine expansion. Pour inédite qu'elle paraisse, cette nouvelle évolution du monde du travail n'a pourtant rien de singulier. Elle s'inscrit dans une continuité historique. C'est ce que s'attache à démontrer l'exposition «Révolutions au travail dès 1800» mise sur pied par le Nouveau Musée de Bienne (NMB). Ses concepteurs ont mis en relief les quatre révolutions industrielles qui ont marqué l'histoire depuis le début du XIX^e siècle, en particulier dans la région biennoise (voir encadré). La mécanisation liée au développement des nouvelles énergies (vapeur, puis électricité) a profondément modifié la production. A Bienne par exemple, en 1889, les entreprises industrielles utilisaient un total de 2819 chevaux-vapeur dont 818 générés par les travailleurs et 2001 par les machines. Seize ans plus tard, le total grimpa à 5433 CV dont 3644 liés aux machines. L'automatisation joue un rôle majeur dans cette évolution. Et son emprise démultipliée finira par tuer les emplois dans le secteur industriel, notamment celui de l'automobile. Le cas de General Motors est à cet égard emblématique. Créée en 1935, la filiale biennoise du géant automobile américain vouée au montage des voitures occupait à ses débuts un peu plus de 300 ouvriers dont la production annuelle s'élevait à environ 1000 automobiles. Trente ans plus tard, la productivité est multipliée par quatre (18 256 autos pour 1403 travailleurs). Mais cette automatisation galopante, accompagnée par son lot de restructurations, finira par tuer les postes de travail. En 1975, l'usine ferme définitivement ses portes, entraînant la perte de 450 places. Cette issue est également le reflet du recul prononcé du secteur industriel, lequel régresse d'environ 25 000 emplois en 1965 à 9000 aujourd'hui dont un peu plus de la moitié dans l'horlogerie alors que durant cette même période, le secteur des services voit son nombre d'emplois doubler pour s'établir actuellement à plus de 30 000 postes.

«HELLO ROBOT»
Mais au-delà des statistiques, l'exposition s'attache avant tout à raconter les choses de manière didactique et ludique, avec de nombreuses photos, vidéos et des éléments interactifs. Exemple, un «cabinet des savoirs perdus» regroupe plusieurs machines et outils insolites dont on ne sait plus à quoi ils avaient bien pu servir. Les visiteurs à même de fournir des réponses sont invités à les écrire sur des étiquettes. Côté vidéo, à noter un remarquable documentaire sur la gare de triage de Bienne. Depuis 1917, le système d'aiguillage très complexe est effectué manuellement à l'aide de leviers et de câbles. Ce système éprouvé a miraculeusement traversé les décennies sans se plier aux révolutions technologiques. Mais il est aujourd'hui en cours de démantèlement pour céder sa place à un centre de contrôle numérique. L'exposition parallèle intitulée «Hello Robot.» complète le thème des révolutions industrielles en mettant en perspective une collection de plus de 200 objets illustrant l'essor et les enjeux de la robotique dans les domaines de l'industrie, des soins, du confort domestique et des multimédias. En évidence: le rôle important des designers qui conçoivent les interfaces entre les humains et les machines. La présentation met également en lumière les questions éthiques, sociales et politiques que soulève l'impact grandissant des robots dans la société et les entreprises. Un souci dont on rappelle qu'il figure parmi les préoccupations majeures d'Unia. «La robotisation sape nos assurances sociales. Les robots et les ordinateurs ne paient pas



Des premières machines installées dans les ateliers au robot Yumi d'ABB conçu pour les travaux d'assemblage, les expositions conjointes du Nouveau Musée de Bienne nous font parcourir deux siècles d'évolutions et de transformations technologiques et industrielles.

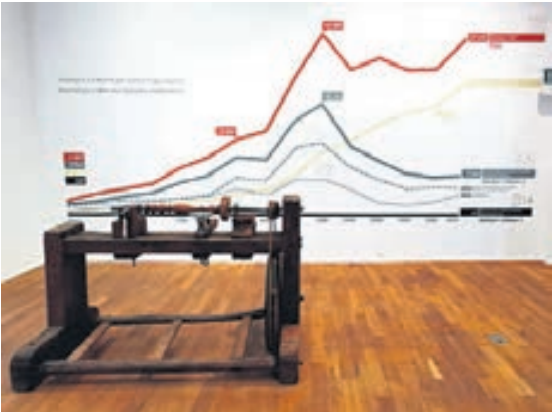


de cotisations AVS: cela ne peut se résoudre qu'en changeant progressivement les sources de financement des systèmes d'assurance sociale», lit-on sur le site d'Unia. Mais le syndicat ne s'oppose pas pour autant aux avancées

des technologies numériques: «La numérisation ne constitue pas une menace. Mais pour que chacune et chacun puisse en bénéficier, elle doit être adaptée.» Il faut des règles justes permettant «de profiter des progrès tech-

nologiques, tout en préservant nos précieux acquis sociaux». A cet égard, «la consultation des travailleurs et des travailleuses sur les décisions technologiques et l'élaboration des processus de travail est primordiale.» L'exposition du

Nouveau Musée de Bienne contribue à sa manière à mieux faire comprendre cette nécessité. ■



Courbe de l'évolution des emplois à Bienne derrière un ancien tour à bois du XIX^e siècle.



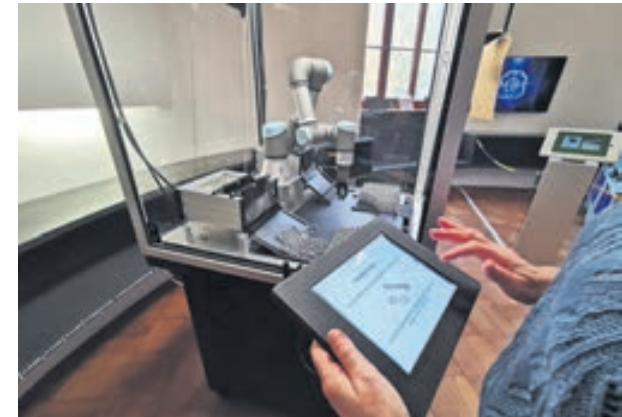
Etampage (formation et découpage de pièces d'horlogerie) chez Omega en 1960.



Machine à tailler les pierres d'ornement horlogères vers 1900 dans l'atelier biennois Muri.



L'un des outils que les visiteurs sont appelés à identifier.



Application pratique d'un robot pour l'emballage de pièces.



L'exposition permanente consacrée à l'industrie horlogère complète la visite.

Les «4 révolutions industrielles» à Bienne

DE 1800 À 1900 (1.0)
Production de masse. Concentration de la production au sein de fabriques mécanisées.
Machines à vapeur et force hydraulique. Division du travail.
Circulation accélérée des marchandises grâce au chemin de fer et aux bateaux à vapeur.

DE 1900 À 1960 (2.0)
Electrification.
Travail à la chaîne.
Entreprises multinationales.

Communication globale entre producteurs et marchés grâce au télégramme, au téléphone et au réseau postal mondialisé.

DE 1970 À 1990 (3.0)
Robots industriels.
Technologies de l'information.
Développement de la microélectronique et des logiciels.
Boom du pétrole et allègement ou suppression des barrières douanières.
Prix des transports allégés.
Délocalisation de la production dans les pays à bas salaires.

DE 1990 À... (4.0)
Intelligence artificielle.
Mise en réseau des personnes, des machines et des produits dans le processus de fabrication.
Production en flux tendu, en «juste-à-temps», en fonction de la demande des consommateurs.
Vente en ligne.
Equipes de travail globales réparties dans le monde entier par le biais d'Internet et des clouds. ■

INFOS

L'exposition «Révolutions au travail» est à voir sous forme de visite virtuelle sur le site du Nouveau Musée de Bienne (NMB): nmbienne.ch, lequel dispense également des données sur l'expo «Hello Robot.». C'est sur ce même site que sera communiquée, en temps voulu, la date de réouverture de l'exposition, dont la durée est actuellement prolongée jusqu'au 11 avril. ■